

Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2021 Révision: 30.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Immun-Blot Reagent B, 0.6 ml
- · Code du produit 10004503
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux@bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

 CAS: 7722-84-1
 peroxyde d'hydrogène en solution
 Ox. Liq. 1, H271
 2,5-<5%</td>

 EINECS: 231-765-0
 Skin Corr. 1A, H314

 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)

ь



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2021 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Immun-Blot Reagent B, 0.6 ml

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselquhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant

(suite page 3)



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2021 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Immun-Blot Reagent B, 0.6 ml

(suite de la page 2)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

VL (Belgique) Valeur à long terme: 1,4 mg/m³, 1 ppm

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition

· Danger d'explosion :

- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Non déterminé.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Robrigor 3. Froprietes physiques et chimiques		
 9.1 Informations sur les propriétés p Indications générales. Aspect: 	hysiques et chimiques essentielles	
Forme :	liquide	
Couleur :	incolore	
· Odeur :	Inodore	
· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
· valeur du pH:	Non déterminé.	
· Modification d'état		
Point de fusion :	0 °C	
Point d'ébullition :	100 °C	
· Point d'éclair :	non applicable Non déterminé.	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
Température de décomposition :	Non déterminé.	
Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2021 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Immun-Blot Reagent B, 0.6 ml

		(suite de la page
· Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
· Densité à 20 °C:	1,0094 g/cm³	
· Densité relative.	Non déterminé.	
· Densité de vapeur:	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	entièrement miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	u) : Non déterminé.	
· Viscosité :		
dynamique à 20 °C:	0,952 mPas	
cinématique :	Non déterminé.	
· Teneur en solvants :		
eau :	97,0 %	
Teneur en substances solides :	0,0 %	
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2021 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Immun-Blot Reagent B, 0.6 ml

(suite de la page 4)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

· 14.1 Numéro ONU		
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l	ONU	
· DOT, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
ADR	Non réglementé	
	Non réglementé	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA		
· Classe	Non réglementé	

uite pag



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2021 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Immun-Blot Reagent B, 0.6 ml

	(suite de la page 5)
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin : 	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilis	sateur Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.	
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Immun-Blot Reagent B, 0.6 ml

(suite de la page 6)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Ox. Liq. 1: Liquides comburants – Catégorie 1
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

* Données modifiées par rapport à la version précédente